

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****11052776***

MONITEUR BELGE DIRECTION
30-03-2011
BELGISCH STAATSBLED BESTUUR

TRIBUNAL DE COMMERCE
25-03-2011
NIVELLES Greffe

N° d'entreprise : 0456400143

Dénomination

(en entier) : **COMPTOIR DES VINS SA**

Forme juridique : société anonyme

Siège : chaussée de Wavre 171 - 1300 Wavre

Objet de l'acte : modification des statuts - dépôt des statuts coordonnés

D'un acte reçu par Maître Kathleen DANDOY, notaire associé, à la résidence de Perwez, en date du 22 mars 2011, en cours d'enregistrement, il résulte que :

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « COMPTOIR DES VINS », ayant son siège social à Wavre, chaussée de Louvain, numéro 171, s'est réunie et a décidé à l'unanimité :

-de modifier la dénomination de la société. Dorénavant, la société sera dénommée « BRIGITIN ».

En conséquence, l'article 1er des statuts est rédigé comme suit en son premier alinéa :

« La société adopte la forme de société anonyme. Elle est dénommée « BRIGITIN ».(...) ».

-d'établir son siège d'exploitation à Grez-Doiceau, section d'Archennes, rue des Genêts 1.

En conséquence, à la suite du premier alinéa de l'article 2 des statuts, il est ajouté :

« La société a son siège d'exploitation à Grez-Doiceau, section de Archennes, rue des Genêts 1 ».

-de modifier l'objet social de la société, et ce, afin d'étendre le champ de ses activités.

Désormais, à l'objet social actuel, s'ajoute les activités suivantes :

toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la restauration en général dans le secteur Horeca, à l'installation et à l'exploitation de restaurants, tavernes, brasseries, cafétérias, débits de boissons en ce compris la préparation et la fourniture de repas chauds et froids et le service traiteur, l'organisation de banquets et réception, ainsi que toutes opérations de tourisme, d'hôtellerie, de divertissements et de loisirs ; l'exploitation de sa propre enseigne ou par voie de franchise ou licence, de tout snack-bar, cafétéria, sandwicherie, service de cuisine rapide, de petite restauration et tout autre service traiteur et ou d'un ou plusieurs restaurants, ainsi que la livraison à domicile de la vente ambulante.

En conséquence, l'assemblée a décidé d'insérer un nouvel alinéa à l'article 3 des statuts entre le deuxième et le troisième alinéa.

-que l'exercice social s'étendra du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

En conséquence, l'assemblée a décidé de prolonger l'exercice social actuel jusqu'au 31 décembre 2011.

En conséquence, l'assemblée a décidé de modifier l'article 33 premier et deuxième alinéa comme suit :

« L'exercice social commence le premier janvier pour se terminer le trente et un décembre de la même année. Le trente et un décembre de chaque année, il est dressé par les soins du conseil d'administration(...) ».

-que l'assemblée générale annuelle sera fixée le troisième vendredi du mois de juin de chaque année.

En conséquence, l'article 23 des statuts premier alinéa est modifié en ce sens.

-de confirmer la nomination à la fonction d'administrateur pour une période de six ans Madame Brigitte, Marie, Raphaëlle, Nicole, Alfred de Hontheim, née à Uccle, le 16 août 1968 (numéro national : 680816 290 35), domiciliée à Grez-Doiceau, section de Archennes, rue des Genêts, 1, laquelle a accepté, et ce à compter du 1er janvier 2011.

-de confirmer le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas, Jacques, Jean, Marc, Marie, Albert MOTTE dit FALISSE, né à Uccle, le 18 février 1968 (numéro national : 680218 083 43), domicilié et demeurant à Wavre, section de Limal, Laie aux Faons, numéro 12, pour le passé, et de renouveler son mandat à compter du 1er janvier 2011, lequel a accepté.

-de conférer tous pouvoirs à l'administrateur-délégué pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

Et d'un même contexte, s'est réuni le conseil d'administration pour nommer les administrateurs-délégués.

Monsieur Nicolas MOTTE dit FALISSE et Madame Brigitte de HONTHEIM, prénommés, ont décidé de confirmer la nomination à la fonction d'administrateur-délégué pour une durée indéterminée à partir du 1er janvier 2011 :

-Monsieur Nicolas MOTTE dit FALISSE, susdit ;

-Madame Brigitte de HONTHEIM, susdite.

Lesquels ont accepté avec pouvoir d'agir chacun séparément.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/04/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

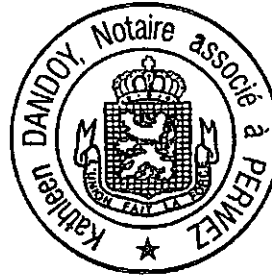
Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/04/2011 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

Pour autant que de besoin, le conseil d'administration a ratifié les actes posés par Monsieur Nicolas MOTTE dit FALISSE et Madame Brigitte de HONTHEIM depuis le 1er janvier 2011.

Dépôt simultané des statuts coordonnés.



DANDROY Kathleen, notaire
associé, à Perwez

Déposé en même temps :
- une expédition de l'acte

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature